

ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

7

Séance du 20 octobre

Présidence de M. Lacour-Gayet. M. Mille-
rand, président de la République, assiste à la
séance.

M. Lyon-Caen, secrétaire perpétuel, présente
un ouvrage de M. Léon Bourgeois : *La Société
des nations* (1920-1922).

M. Solange-Pellat fait une communication
sur les méthodes modernes de l'expertise en
écritures, et particulièrement sur la Société
technique des experts en écritures, œuvre qui
repose sur cette idée que les erreurs trop cé-
lèbres des experts en écritures tiennent beau-
coup plus à l'inexpérience de praticiens d'occa-
sion qu'à des difficultés intrinsèques. Comme
toutes les autres branches de l'investigation ju-
diciaire, l'expertise en écritures exige des con-
naissances tout à fait spéciales pour être prati-
quée d'une manière scientifique. Mais il se
trouve que les notions qu'elle nécessite ne
peuvent servir qu'à cela, du moins ne répondent
à l'exercice d'aucune profession dans la vie cou-
rante. Il en résulte que les tribunaux n'ont pas
à leur disposition pour les expertises en écri-
tures des corps de spécialistes compétents,
comme ils en ont, par exemple, pour les ana-
lyses chimiques ou les questions médicales. Le
Société technique des experts en écritures se
propose d'en constituer un graduellement. Pour
atteindre ce but, elle organise des cours, délivre
des diplômes de capacité professionnelle et met
en relations avec les tribunaux ses membres
diplômés.

Ses jurys d'examen comprennent obligatoirement, avec des professeurs de la Société, deux magistrats, dont la présence a pour objet d'en assurer le contrôle et de donner toute garantie aux tribunaux. Ces examens ne se résument pas en compositions écrites suivies d'interrogations. Ils sont essentiellement constitués par des épreuves formant une sorte de crible expérimental de la valeur des praticiens.

Les méthodes d'expertise qui sont enseignées dans ses cours sont complexes et variées comme le sont les problèmes eux-mêmes. Les expertises en écritures comprennent surtout trois types de problèmes : la détermination des faux, la recherche des auteurs des faux et celle des auteurs des lettres anonymes. La recherche des auteurs des faux est normalement ce qu'il y a de plus compliqué. Pour déterminer si une pièce est ou non un faux, on examine successivement les caractéristiques d'ordre général, c'est-à-dire celles qui sont indépendantes même de l'alphabet que l'on emploie, les marques possibles de coups de plume judiciaires et enfin les signes intrinsèques de sincérité et de faux, qui constituent un chapitre particulièrement intéressant, notamment en matière d'expertise testamentaire. Dans la recherche des auteurs des lettres anonymes, on fait avant tout état des différences et on voit si elles peuvent s'expliquer dans l'hypothèse de l'attribution à telle ou telle personne. On va ainsi plus vite et surtout on se prémunit mieux contre les erreurs judiciaires.

aujourd'hui au ministre de l'instruction publique pour succéder à Mgr Duchesne, comme directeur de l'Ecole française de Rome, est né à Commeny, en 1862.

Ancien élève de l'Ecole normale, agrégé de lettres, docteur ès lettres, professeur à la Sorbonne, il est membre de l'Académie des inscriptions depuis le 6 décembre 1918, ayant succédé à M. Barthe.

Parmi les ouvrages qu'il a publiés, il faut citer tout d'abord sa belle iconographie intitulée *l'Art religieux au treizième siècle*, ouvrage qui, couronné en 1898 par l'Académie des inscriptions, l'a mis au premier rang des historiens français de l'art, et qui a été suivi de *l'Art religieux de la fin du moyen âge en France, la Cathédrale de Reims* (1915), *l'Art allemand et l'art français du moyen âge* (1918).

M. Emile Mâle est un des plus actifs collaborateurs du *Musée d'art*, que dirigea Eugène Müntz, et de *l'Histoire de l'art*, qui se publie sous la direction de M. André Michel.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère des travaux publics

Sont promus ou nommés :

Officier : M. Artal, entrepreneur de travaux publics.

Chevaliers : MM. Dautrement, ingénieur de l'Etat, à Brive; Mouillefarine, inspecteur principal au chemin de fer de l'Etat; Kœchlin, industriel; Lecherf, contrôleur au P.-L.-M.

FEUILLETON DU JOURNAL DES DÉBATS

du 21 octobre 1923 [23]

L'ÉQUIPAGE

PAR

J. KESSEL

Une dernière fois, les yeux de l'aspirant fouillèrent le ciel avec une attention minutieuse, n'apercevant aucun point suspect. Il y avait bien, vers la Vesle, quelques nuages qui pouvaient dissimuler des ennemis, mais, comme il ne voulait pas prolonger indéfiniment une attente dangereuse, Herbillon fit un signe à Claude : lentement, l'appareil vira. Derrière lui, les deux avions de protection reproduisaient avec fidélité ses mouvements.

A travers le hublot ménagé sous les pieds de l'aspirant, parut la coulée bleue du fleuve. Il rentra la tête dans sa carlingue et confia